

Achat d'un bien immobilier avec procedure en cours

Bonjour, J'étudie la faisabilité d'un projet d'achat d'une maison avec 2 locataires en place et 2 procédures d'expulsion en cours. Que devient la procédure en cas de changement de propriétaire bailleur ? Merci pour vos réponses
Par isernon
Bonjour,
cela dépend si le jour de votre achat, les locataires sont partis ou non.
vous avez intérêt à prévoir que la réitération de l'acte authentique se fera lorsque les locataires seront partis, c'est à dire que vous pourrez disposer de la jouissance de vos biens.
salutations
Par Nihilscio
Bonjour,
Il faudrait savoir à quel stade en est la procédure.